



10ème RALLYE REGIONAL DU MORBIHAN

3 & 4 MAI 2025

ADDITIF N° 1

PLUHERLIN, le 3 mai 2025

Le règlement particulier est modifié comme suit :

PROGRAMME-HORAIRES

Publication des résultats du rallye : Au plus tard 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.
Remise des prix : 30 mn minimum après l'affichage des résultats provisoires.

Article 1.1p OFFICIELS

- Ajouter : Commissaire technique stagiaire : Charles QUEGUINER , lic. 1201-197271
- Chronométrateurs ES 1&2 : Bernard RUBAULT est remplacé par Ghislaine GAUDET, lic. 1205-4210

Article 1.2p ELIGIBILITE

L'épreuve compte pour le challenge FR 6.

Article 1.3p VERIFICATIONS

Les vérifications administratives se dérouleront salle Les Grées à Pluherlin.

Article 3p CONCURRENENTS ET PILOTES

3.1.10p Le nombre d'engagés maximum est fixé à **100** voitures (Extension validée par la FFSA).

3.3.1p Un reclassement sera effectué à l'issue de la première étape. Affichage de l'ordre de départ de la 2^{ème} étape : Dimanche 4 mai à 7h30.

AFFICHAGE : Les documents concernant le déroulement du rallye sont consultables sur www.chronouest.fr.

Article 5.2p PUBLICITES

Publicité obligatoire : Distribuée lors des vérifications administratives. Voir document joint.

Le Collège

C. CONDEMINE
Licence 56617
Membre

J. TROMAS
Licence 128570
Membre

J.P. BEDIN
Licence 3271
Président du Collège